# FOOT SAVOIE

**Bulletin Officiel N° 479**
**du Vendredi 22 avril 2020**



District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
**Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81**
email : district@savoie.fff.fr—site : http://savoie.fff.fr


## Demande de médailles District de Savoie

Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (dirigeant, joueurs, éducateur, arbitre) par l'obtention d'une médaille de District, sont priés de bien vouloir faire parvenir, au Secrétariat du District de Savoie, une demande, **avant le 30 mai 2020**, délai de rigueur (imprimé en annexe)

### Conditions

- Médaille d'Argent à partir de cinq ans dans un club
- Médaille d'Or à partir de dix ans dans un club

Cinq ans entre chaque médaille.

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas pris en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District ou de Ligue peut demander plusieurs médailles (3) de Ligue et de District
- Le club qui fête un événement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles (3)

### *Sommaire*


- Comité de Direction p. 2 à 3
- Trésorerie p. 4

Annexes : (proposition de récompense) p. 5



DES SAVOIE

Partenaire du District de Football de Savoie


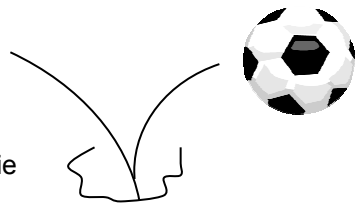

Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

# COMITÉ de DIRECTION

**Réunion du lundi 20 avril 2020**
**(réunion téléphonique : Art . 13.7 des statuts du district)**

## Correspondances reçues

**Président** : M. ANSELME
**Présents** : Mme : LECHALARD – JULLIARD ; Mrs. : BILLAUD - COHEN - CRESTEE – DESMARIEUX – ELHOMBRE – FONTAINE - GACHET - GALLET - HUNSTEDT – SALINO – SOARES – SPADA – THENIS – VALENTINO – SAILE - PERROUD – JANET
**Excusés** : Mrs. BAILLY - GUICHARD – RADOSZYCKI

Le district de Savoie de Football présente ses sincères condoléances à Christian Cortade (président d'honneur), à ses fils et petit-fils à la suite du décès de son épouse Alice.

Le district de Savoie de Football présente ses sincères condoléances à la famille de Guy Palmieri à la suite du décès de cet ancien arbitre, membre de la CDA.

**1) Affaires financières :**

Le président fait le point sur la situation de l'exercice comptable 2019-2020.
Il informe des éléments exceptionnels dus à cette crise sanitaire, rappelle les dépenses exceptionnelles déjà engagées en faveur des clubs cette saison : 20 000 € = dotations des écoles de foot en mini-buts (opération identique pour 21 000 € la saison précédente). Il informe également de la fidélité de nos partenaires et les en remercie.
Il informe des contacts qu'il a eu avec de nombreux présidents de club. Il est difficile de mesurer précisément les conséquences sur la santé financière de nos clubs. Leurs difficultés sont diverses et inégales selon la période d'organisation de leurs manifestions lucratives.

Fort de ces éléments, le CD décide :

A) De créditer les comptes des clubs d'un montant égal à TOUS les droits d'engagement en championnat de cette saison 2019-2020 (soit un montant global d'environ 16 000 €).
B) De confirmer le maintien à 100 % des subventions du district aux clubs aidés pour leur classe foot, malgré une activité amputée de 30 %.
C) Le district participera à l'abondement du fond de solidarité destiné aux clubs amateurs mis en place par la FFF.
D) D'autres aides financières et dotations en matériels seront mises en place lors de la reprise de septembre.

**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL**
**SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 04 79 44 16 73—Email : sp2000co@groupefrasteya.com

SPORT 2000 St Alban-Leysse

**2) Affaires sportives :**

Le COMEX de la FFF a donné les grandes lignes de gestion de la fin des compétitions ce jeudi, décision relayée sur le site du district. Le détail des modalités a été précisé dernièrement (https://www.fff.fr/static/uploads/media/cms_pdf/0003/76/985670f712d1e412825b61c84d537ee534d8baf3.pdf).
De ces informations qui s'appliquent à tous les districts, il ressort les éléments suivants pour les compétitions séniors :

A) Les classements se font selon le système du quotient (points à la date du début du confinement à savoir le 13 mars 2020, divisés par le nombre de matchs joués).
B) Les montées se font selon les règlements sportifs du district.
C) Le nombre de descentes est limité à 1 par poule.

De ce fait, il y aura peut-être des poules de 13. Le CD du district décide, afin de préserver l'avenir, que dans ce cas, le nombre d'équipes dans ces poules ne sera pas porté à 14.
Par ailleurs, mise à part le nombre de descentes, les règlements sportifs du district seront appliqués.

A l'heure actuelle, nous n'avons pas l'information officielle de la ligue sur le nombre d'équipes reléguées. Dès qu'il sera connu, nous pourrons publier des projets de poules pour la saison prochaine. Quoiqu'il en soit (0 ou 1 descente), le tableau des « montées-descentes » de nos règlements sportifs sera appliqué pour les montées.

Pour les championnats U15 et U17, et leurs montées en ligue, nous sommes encore dans l'attente de précisions de la FFF.

**3) Informations diverses :**

La FFF recommande de mettre de la souplesse pour le statut de l'arbitrage et les obligations des techniciens. Une note séparée sera publiée ultérieurement pour apporter toutes les précisions sur ces dispositions.
Les autres aspects de fin de saison (dates de mutations, de dossiers d'arbitres, …) restent pour l'instant inchangés.

Les activités extérieures du district sont déjà stoppées jusqu'au 31 mai. Il reste en juin une formation CFF3 et les tests d'entrée dans les classes foot. Il se peut donc que les tests se fassent sur dossier uniquement et que la formation soit annulée.

Des décisions seront prises sous quinzaine, dès que le gouvernement aura précisé les modalités de sortie du confinement

**Attention**, en raison de l'organisation du fonctionnement du district en cette période de confinement (télétravail), il se peut que les comptes ne soient pas à jour. Cependant, bien évidemment, cela sera fait dès que possible.

Pensez aussi à lire votre boite mails officielle très régulièrement

J.P Création
TEE-SHIRTS PERSONNALISES
www.jpcreation.fr

**ATELIER DE SERIGRAPHIE**
346, Rue Aristide Bergès– CHAMBERY
**Tél. 04 79 25 62 71**
mail. jpcreation@wanadoo.fr

# TRÉSORERIE

**20 avril 2020**

## Reçu

**Virement**

CREDIT AGRICOLE (subvention): 3000,00

COSEEC France
Sols et Équipements Sportifs
Resp. Savoie
Gilbert GRUFFAT
Tel : 06 83 86 59 46
E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr
Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY
Distributeur GEFISPORTS TORO RAIN BIRD

**Annexe de ce Foot Savoie**

*- Proposition de récompense*